LANGUAGE INCLUSIF DANS LA CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL

Company name : VILLE DE LUXEMBOURG

Activity sector : Administration publique

Company category : Secteur Public

Description of the action

Un language neutre au niveau du genre a été utilisé dans la formulation du texte de la nouvelle convention collective de travail pour l'adresser à l'entierté du personnel salarié de notre administration communale au lieu d'une formulation uniquement masculine dans laquelle le personnel est prié de s'inclure lui-même.

Context

Cette décision s'est prise lors de la négociation de la nouvelle convention collective de travail.

Objectives

L'objectif est d'inclure activement et de manière explicite les salariées-femmes .

Approach

De manière générale un langague neutre était la préférence, ou bien en choisissant un mot comme "le personnel" au lieu de "salariés" ou bien en reformulant la structure de la phrase ("les salariés doivent soumettre le document X", est devenu "le document X doit être soumis...".

Impact

L'exercice n'était pas si compliqué qu'on aurait pu l'imaginer. Le texte est souvent même plus agréable à lire qu'avant. Notre convention collective de travail a maintenant un caractère plus moderne.

« To do »

S'inspirer des guides pour une communication inclusive qui existent déjà.

« Not to do »

Il ne faut pas hésiter à reformuler les phrases.